



Séance du jeudi 25 janvier 2018

VILLE DE SOLLIES PONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
18 janvier 2018

Date d'affichage
18 janvier 2018

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Commande Publique –
Adhésion de la commune de
Rians au syndicat
intercommunal varois d'aide
aux achats divers (SIVAAD)*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq janvier deux mille dix-huit, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, BOUBEKER Patrick, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, BESSET Monique, LAUNAY Michel, SOLDANO Florence, CHEVROT Régis, LUNGERI Carine, GRISOLLE René, LACOURTE Gérard, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

MAIRESSE Aude donne procuration à GRISOLLE René,
MANDON-BONHOMME Céline donne procuration à LACOURTE Gérard

Absents :

Aucun.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Par délibération en date du 15 juin 2017, le conseil municipal de la commune de Rians a décidé d'adhérer au syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD).

Par délibération en date du 14 décembre 2017, l'assemblée générale du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) a accepté la demande d'adhésion de la commune de Rians en application de l'article 14 de ses statuts.

Conformément à l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) demande de présenter la demande d'adhésion de la commune de RIANES au conseil municipal pour approbation.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **ACCEPTE** l'adhésion de la commune de RIANES au sein du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) en qualité de commune (Délibération du SIVAAD annexée).

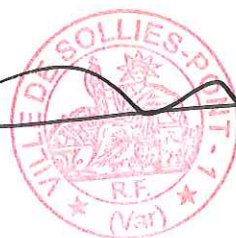
La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

30 JAN. 2018

31 JAN. 2018





Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 14 Décembre 2017

Objet de la délibération : Adhésion de la Commune de Rians au SIVAAD

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 08 décembre 2017

Nombre de Conseillers Syndicaux : 88

En exercice : 88

Présents : 3

Pouvoirs : 0

Excusés : 28

Votants : 3

L'an deux mille dix-sept, le quatorze décembre à huit heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à Saint Mandrier-sur-Mer, au sein du siège social du SIVAAD, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
LA VALETTE DU VAR	Mme PIATAN A Sylvie
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline - M. VIZIALE Jean-Marc
SAINTE MANDRIER	M. TOULOUSE Christian

Délégués Suppléants avec voix délibérative	

Délégués Suppléants sans voix délibérative	

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Délibération n° 14/12/2017-DAG18

Objet de la délibération : Adhésion de la Commune de Rians au SIVAAD

Rapporteur : Mme Jacqueline REGNAUD, Présidente

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-18,
- Vu les Statuts du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers et notamment son article 14,
- Vu la délibération en date du 15 juin 2017 du Conseil Municipal de la Commune de Rians adoptant les Statuts du syndicat,
- Mme la Présidente propose au Comité Syndical de se prononcer sur l'adhésion de la commune de Rians au SIVAAD,

LE COMITE SYNDICAL APRES AVOIR DELIBERE

- Ouf l'exposé de Madame la Présidente
- Décide à l'unanimité l'adhésion au sein du SIVAAD de la commune de Rians en qualité de collectivité membre du syndicat conformément à ses statuts.
- Conformément à l'article L5211-18 du CGCT, cette délibération sera notifiée au Maire de chacune des communes membres du SIVAAD.
- Les Conseils Municipaux devront être consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification.

Pour	3
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 14 Décembre 2017 à Saint Mandrier-sur-Mer.

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

